

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

J'aimerais interpeller le Collège sur le système de photocopies qui est actuellement mis en place dans l'enseignement communal francophone. Selon certains témoignages, les enseignants ne peuvent plus faire de photocopies dans les écoles, ou en tout cas, auraient droit à un certain quota, mais pas partout et de façon assez limitée. Le personnel enseignant doit donc envoyer à l'avance les feuilles qu'il souhaite photocopier, à un service central de l'administration qui se charge donc de faire des photocopies pour l'ensemble des écoles. Apparemment, les feuilles originales ne peuvent être envoyées numériquement, mais à l'ancienne : l'enseignant imprime l'original et ensuite le service compétent passe dans toutes les écoles ramasser l'ensemble des copies. Cette procédure aurait ainsi pour but de rationaliser les photocopies et de limiter, contrôler les impressions, pour réduire les coûts.

J'ai cru comprendre que ce système pose plusieurs problèmes : à savoir, la lourdeur de la procédure et les longs délais pour que les enseignants puissent recevoir toutes ses copies. Pour la rentrée scolaire par exemple, beaucoup de professeurs auraient reçu leur copie seulement mi-octobre. Si la personne qui se charge d'imprimer les copies est malade, les délais sont encore rallongés.

Deuxièmement, un manque de flexibilité. Si un imprévu survient, l'enseignant n'est pas en mesure de photocopier rapidement quelques exemplaires en plus, ou il le fait à ses frais.

Pour des demandes spécifiques, comme en maternelle, pour photocopier du papier cartonné, le service « Imprimerie » serait souvent en manque de ce type de feuilles. Les enseignants n'auraient donc pas les outils adaptés pour effectuer leur cours correctement.

Et finalement, vu la lourdeur du système et les problèmes pratiques qu'ils engendrent, beaucoup d'enseignants n'ont pas d'autre choix que de payer à leur frais les photocopies afin de gagner du temps. J'aurai donc voulu savoir si le Collège a été mis au courant de ces problèmes ? Pouvez-vous me donner des éclaircissements sur ce système et confirmer ou non les informations qui m'ont été données ? Les enseignants auraient-ils quand même droit à des quotas de photocopies à faire dans leur école et dans quelle condition ? Si les problèmes sont bien avérés, que comptez-vous mettre en place pour trouver des solutions pratiques afin que nos enseignants puissent travailler correctement et avoir leurs copies à temps ?

Monsieur l'Echevin WILMART donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen WILMART geeft lezing van het volgende antwoord:

Monsieur le Conseiller,

Le système des photocopies à envoyer à la Commune existe depuis de nombreuses années. Chaque enseignant a depuis plusieurs années un quota de feuilles qu'il peut faire à l'école, ce dernier a été augmenté cette année au vu des problématiques de début d'année.

Les demandes de copies sont reprises chaque jour par nos services et amenées à l'imprimerie communale quotidiennement. Il faut néanmoins savoir que l'imprimerie communale a pour mission de faire les copies de l'ensemble des services communaux, ceci peut donc à certains moments, notamment quand une machine est en panne, amener un certain délai pour les copies. En effet, si un document urgent doit être photocopie pour les administrés, les copies des écoles passeront après.

En ce qui concerne la flexibilité, elle existe vu que les enseignants ont la possibilité de faire des copies dans leur établissement scolaire et peuvent avoir un supplément de quota, si nécessaire. Il n'a jamais été demandé aux enseignants de faire leurs copies en extérieur et encore moins de les payer de leur poche. Il suffit de demander à leur direction de faire les copies sur les machines de l'établissement scolaire.

A propos du papier cartonné, cela arrive exceptionnellement que l'une ou l'autre couleur manque car cette couleur a été demandée en quantité plus importante que d'habitude. Et dans ce cas soit les copies ne sont pas faites sur papier cartonné soit sur un papier cartonné d'une autre couleur, voire blanc.

Nous avons demandé cette année une certaine solidarité entre enseignants, à savoir de ne pas envoyer ses copies pour l'ensemble de l'année, sachant que cela pouvait occasionner un engorgement et que d'un point de vue pédagogique également, il semblait peu opportun, voire inadapté, de faire des copies pour l'ensemble de l'année sans connaître réellement le niveau de ses élèves. Force est de constater que cette demande n'a pas été entendue par l'ensemble de nos enseignants, certains ont par exemple envoyé entre 900 et 1.500 originaux à photocopier en une fois.

En vue d'améliorer cela dans l'avenir, le pouvoir organisateur a établi un listing des problématiques et des ébauches de solutions.

G. BORDONARO est satisfait que certains problèmes dans ce système centralisé soient reconnus. Il est important de laisser aux enseignants de la flexibilité et de surtout recevoir leurs copies à temps. C'est la moindre des choses au niveau de l'enseignement. Le groupe « PTB » veillera à ce que les enseignants puissent donner leurs cours correctement et que les choses se résolvent assez rapidement.